



## Code d'éthique – Jurys Les Vivats 2026

Dans le cadre de mes activités comme membre d'un jury **Les Vivats, les prix pour les événements et les activités culturelles écoresponsables présentés par LOTO-QUÉBEC et RECYC-QUÉBEC**, je m'engage à :

### Engagement du membre du jury

Dans le cadre de ma participation en tant que membre du jury du concours **Les Vivats, les prix pour les événements et les activités culturelles écoresponsables présentés par LOTO-QUÉBEC et RECYC-QUÉBEC**, je m'engage à :

- a) Informer le **CQEER** de toute relation personnelle ou professionnelle, actuelle ou passée (dans les trois dernières années), avec une organisation candidate, susceptible de compromettre mon indépendance de jugement.
- b) Ne recevoir ni solliciter aucun paiement, cadeau, commission ou avantage, pour moi-même ou mes proches, de la part d'une organisation évaluée, de ses représentants ou de toute partie concernée.
- c) Évaluer les dossiers de candidature avec objectivité, honnêteté et équité, en mettant en lumière les éléments pertinents avec exactitude et rigueur.
- d) Porter à l'attention du jury toute information dont l'omission pourrait nuire à la qualité, à la pertinence ou à la fiabilité du jugement collectif.
- e) Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter la divulgation, directe ou indirecte, de documents ou d'informations confidentielles obtenus dans le cadre de ma participation aux Vivats.
- f) M'abstenir de toute communication intentionnelle avec une organisation évaluée entre la réception des dossiers de candidature et la tenue du gala des Vivats.

### Responsabilités du Conseil québécois des événements écoresponsables

Le **CQEER** est responsable de :

- a) Assurer la bonne conduite des réunions du jury ;
- b) Constituer un jury indépendant, composé de spécialistes ;
- c) Veiller à ce que l'évaluation des candidatures tienne compte de l'intérêt de la société, de la santé et de la sécurité du public et de l'environnement.

---

Nom (lettres moulées)

---

Signature

---

Date